



H PERFORMANCE 8

Titres de créance présentant un risque de perte en capital en cours de vie et à l'échéance

Capter la performance finale⁽¹⁾ de l'indice Euro Stoxx 50[®] (dividendes non réinvestis), sans plafond, au terme des 8 ans.

Bénéficiaire d'un gain⁽²⁾ minimum de 40 % au terme des 8 ans, si l'indice n'a jamais atteint en cours de vie une baisse de 50 % par rapport à son niveau de référence.

Le souscripteur s'expose à une perte en capital à l'échéance si l'indice a baissé au moins une fois en cours de vie de 50 % ou plus et si sa performance finale⁽¹⁾ est négative par rapport à son niveau de référence⁽³⁾.

PRODUIT DE PLACEMENT ALTERNATIF À UN INVESTISSEMENT DYNAMIQUE RISQUÉ DE TYPE "ACTIONS"

SOUSCRIPTION :

DU LUNDI 4 NOVEMBRE 2013
AU VENDREDI 10 JANVIER 2014

ÉMETTEUR :

Commerzbank AG (Moody's
Baa1 / S&P A- / Fitch A+)⁽⁴⁾

*Le souscripteur supporte
le risque de crédit de
l'Émetteur du produit.*

**DURÉE D'INVESTISSEMENT CONSEILLÉE
POUR BÉNÉFICIAIRE DE LA FORMULE DE
REMBOURSEMENT :**

8 ANS

*Le souscripteur prend un risque de perte en
capital non mesurable à priori si le produit est
revendu avant la date d'échéance.*

ÉLIGIBILITÉ :

Compte Titres, contrats
d'assurance vie et de capitalisation

*En cas d'investissement via un
contrat d'assurance vie, l'assureur
s'engage exclusivement sur le
nombre d'unités de compte mais non
sur leur valeur, qu'il ne garantit pas.*

⁽¹⁾ Performance de l'indice Euro Stoxx 50[®] réalisée entre le 10 janvier 2014 et le 10 janvier 2022.

⁽²⁾ Hors frais et commissions et avant prélèvements sociaux et fiscalité applicables au cadre d'investissement.

Ces remboursements sont conditionnés par l'absence de faillite ou défaut de paiement de l'Émetteur.

⁽³⁾ Cours de clôture de l'indice à la date de constatation initiale du 10 janvier 2014.

⁽⁴⁾ Notations de crédit au 23 septembre 2013.

H Performance 8 est un produit de placement présentant un risque de perte en capital, proposé aux investisseurs :



- désirant participer à la performance de l'indice Euro Stoxx 50® (dividendes non réinvestis),
- désirant s'assurer un remboursement minimum à 140 % de l'investissement (taux actuariel brut minimal de 4,30 %) si l'indice n'a jamais atteint une baisse de 50 % en cours de vie,
- acceptant un risque de perte en capital à l'échéance, dans le cas où l'indice clôture au-dessous de son niveau de référence et s'il a atteint au moins une fois une baisse de 50 % en cours de vie.

N.B. : Dans l'ensemble de la brochure, le montant remboursé est calculé sur la base de la valeur nominale des titres, soit 1.000 euros hors frais et fiscalité applicables au cadre d'investissement et sauf faillite ou défaut de paiement de Commerzbank AG. Les termes "capital initial" ou "capital" utilisés dans cette brochure désignent la valeur nominale des titres. Les calculs sont effectués pour une détention jusqu'à la date de l'échéance. En cas de vente du titre avant cette date (ou en cas d'arbitrage, de rachat, de dénouement par décès dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation), le Taux de Rendement Annualisé peut être supérieur ou inférieur aux garanties prévues à l'échéance, voire négatif.

Avantages

- Le produit est indexé sur un indice constitué des principales actions européennes (dividendes non réinvestis) représentatif de secteurs d'activités et de zones géographiques diversifiés.
- À l'échéance du produit, si l'indice clôture au moins à 140 % de son niveau de référence, que la barrière ait été franchie ou non, vous recevez toute la hausse de l'indice Euro Stoxx 50® dividendes non réinvestis.
- À l'échéance du produit, si l'indice clôture au-dessous de 140% de son niveau de référence et que l'Euro Stoxx 50® n'a pas baissé au moins une fois en cours de vie de 50 % ou plus par rapport à son niveau de référence, vous recevez 140% du capital investi.

Inconvénients

- Le produit ne comporte pas de protection du capital. Si l'indice connaît, au moins une fois en cours de vie, une baisse de plus de 50 % par rapport à son niveau de référence, alors l'investisseur recevra à maturité la performance finale de l'indice. Il peut subir alors une perte partielle, ou totale, de son capital.
- En cas de revente des titres de créance avant la date d'échéance, il est impossible de mesurer à priori le gain ou la perte possible, le prix pratiqué dépendant alors des paramètres de marchés du jour. La perte en capital peut être partielle ou totale. Si le cadre d'investissement du produit est un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, le dénouement ou le rachat partiel de celui-ci peut entraîner le désinvestissement des unités de compte adossées aux titres de créance avant leur date de remboursement final. Les avantages du produit ne profitent qu'aux seuls investisseurs ayant investi avant le 10 janvier 2014 et conservant le titre de créance jusqu'à son échéance effective, le 10 janvier 2022.
- L'investisseur est exposé à une dégradation de la qualité de crédit de l'Émetteur (qui induit un risque sur la valeur de marché du produit) ou un éventuel défaut de l'Émetteur (qui induit un risque sur le remboursement).
- Le rendement en cas de non franchissement de la barrière n'est dû qu'à la date d'échéance uniquement. Il n'est donc pas versé en cas de désinvestissement anticipé du titre ou en cas de défaillance de l'Émetteur.
- Le rendement de H Performance 8 à l'échéance est très sensible à une faible variation de l'indice autour du seuil de 50 % de baisse.
- L'investisseur ne perçoit pas les dividendes détachés par les actions composant l'indice Euro Stoxx 50®. La performance d'un indice dividendes non réinvestis est inférieure à celle d'un indice dividendes réinvestis.

Facteurs de risque

Les investisseurs potentiels sont invités à consulter les facteurs de risque figurant dans le Prospectus de Base. Ces risques sont notamment :

RISQUE DÉCOULANT DE LA NATURE DU PRODUIT

En cas de revente des titres de créance avant la date de remboursement final, il est impossible de mesurer à priori le gain ou la perte possible, le prix pratiqué dépendant alors des paramètres de marché du jour. Dans le pire des scénarios, les investisseurs peuvent perdre jusqu'à la totalité de leur capital initialement investi.

RISQUE DE CRÉDIT

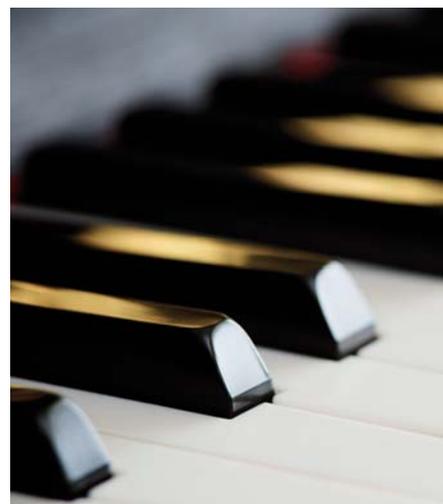
L'investisseur est exposé à l'éventualité d'une faillite ou d'un défaut de paiement de l'Émetteur (qui induit un risque sur le remboursement) et à une dégradation de sa qualité de crédit (qui induit un risque de baisse sur la valeur de marché du produit en cours de vie).

RISQUE SUR LE MONTANT DE REMBOURSEMENT

Ce montant dépend de la performance de l'indice Euro Stoxx 50® (dividendes non réinvestis).

RISQUE SUR LE PRIX DE MARCHÉ

La valorisation du produit en cours de vie peut connaître d'importantes fluctuations, en raison de l'évolution, non seulement du cours de l'indice, mais aussi de sa volatilité et des taux d'intérêt.



Mécanisme de remboursement à l'échéance | Année 8

À l'issue de l'année 8, le 10 janvier 2022, le niveau de l'indice Euro Stoxx 50® est comparé à son niveau de référence du 10 janvier 2014.

Le montant de remboursement final de H Performance 8 est retenu selon les différents cas de figure suivants :

UNE BAISSÉ DE 50 % DE L'INDICE INTERVIENT EN COURS DE VIE DU PRODUIT ⁽¹⁾ :

Si l'indice franchit la barrière située à -50 % de son niveau de référence au moins une fois en cours de vie du produit, l'investisseur reçoit alors à l'échéance la performance finale de l'indice :

- Si celle-ci est négative, l'investisseur subit une perte en capital égale à la baisse de l'indice.
- Si celle-ci est positive, l'investisseur reçoit alors son capital initial majoré de la hausse de l'indice.

UNE BAISSÉ DE 50 % OU PLUS N'INTERVIENT JAMAIS EN COURS DE VIE DU PRODUIT ⁽¹⁾ :

Si l'indice n'a jamais atteint en cours de vie une baisse de 50 % par rapport à son niveau de référence, l'investisseur reçoit alors son capital initial majoré de la performance finale de l'indice retenue à un niveau minimum de 40 % :

- Si la performance finale de l'indice est inférieure à 40 %, l'investisseur reçoit alors son capital initial majoré d'un gain de 40 %.
- Si la performance finale de l'indice est supérieure à +40 %, l'investisseur reçoit alors son capital initial majoré de la hausse de l'indice, sans plafond (soit un Taux de Rendement Annuel minimum de 4,30 %⁽²⁾).

ILLUSTRATION DU MÉCANISME DE REMBOURSEMENT

	FRANCHISSEMENT DE LA BARRIÈRE À -50 % EN COURS DE VIE	PERFORMANCE FINALE DE L'INDICE	NIVEAU DE REMBOURSEMENT À L'ÉCHÉANCE - ANNÉE 8
SCÉNARIO DÉFAVORABLE	OUI	NÉGATIVE	CAPITAL INITIAL × NIVEAU FINAL DE L'INDICE (en pourcentage de son niveau de référence) Perte en capital égale à l'intégralité de la baisse de l'indice
SCÉNARIO FAVORABLE 1	OUI	POSITIVE	CAPITAL INITIAL × NIVEAU FINAL DE L'INDICE (en pourcentage de son niveau de référence) Gain en capital égal à l'intégralité de la hausse de l'indice
SCÉNARIO FAVORABLE 2	NON	AU-DESSUS DE -50 % ET AU-DESSOUS DE +40 %	CAPITAL INITIAL + GAIN DE 40 % (soit un Taux de Rendement Annuel de 4,30 % ⁽²⁾)
SCÉNARIO FAVORABLE 3	NON	SUPÉRIEURE À +40 %	CAPITAL INITIAL × NIVEAU FINAL DE L'INDICE (en pourcentage de son niveau de référence) Gain en capital égal à l'intégralité de la hausse de l'indice

L'investisseur ne bénéficie pas des dividendes détachés par les actions composant l'indice.

La perte en capital peut être totale si l'indice a une valeur nulle en clôture le 10 janvier 2022.

⁽¹⁾ Y compris le 10 janvier 2022.

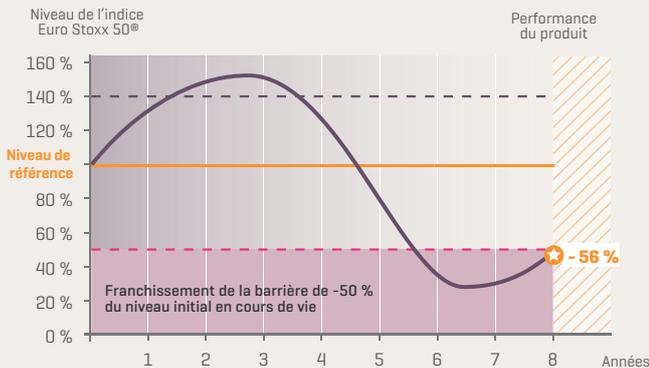
⁽²⁾ Hors frais, commissions et fiscalité applicables dans le cadre de l'investissement et sauf défaut de paiement de l'Émetteur.

Illustrations du mécanisme de remboursement

Les scénarios de marché ont été réalisés à titre d'information uniquement et ne préjugent en rien de l'évolution future des Titres de créance. Les données chiffrées de ces scénarios n'ont qu'une valeur informative pour illustrer le mécanisme du produit. Elles ne préjugent en rien de résultats futurs et ne sauraient constituer en aucune manière une offre commerciale.

--- Barrière de -50 % du niveau de référence — Évolution de l'indice ★ Niveau final de l'indice

SCÉNARIO DÉFAVORABLE : BAISSÉ DE PLUS DE 50 % EN COURS DE VIE ET À L'ÉCHÉANCE PERTE EN CAPITAL À HAUTEUR DE LA BAISSÉ DE L'INDICE



- L'indice Euro Stoxx 50® connaît une baisse de plus de 50 % en cours de vie du produit par rapport à son niveau de référence.
- L'investisseur ne bénéficiera pas du remboursement final à 140 % mais recevra la performance finale de l'indice Euro Stoxx 50®.
- À maturité, l'indice est en baisse de 56 %.

L'investisseur subit une perte en capital de 56 % et reçoit 44 % de son investissement initial, soit un taux de rendement actuariel brut* de -9,75 %.

SCÉNARIO MÉDIAN : L'INDICE NE BAISSÉ JAMAIS DE 50 % EN COURS DE VIE DU PRODUIT REMBOURSEMENT FINAL AVEC UN GAIN DE 40 %

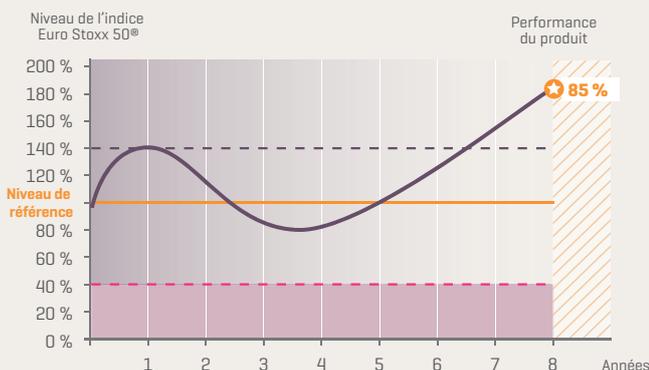


- À maturité, l'indice Euro Stoxx 50® clôture avec une performance négative de -25 % par rapport au lancement du produit, mais il n'a jamais touché en cours de vie la barrière située à -50 % de son niveau de référence.

L'investisseur reçoit alors l'intégralité de son capital initial majorée d'un gain de 40 % de la valeur nominale, soit au total 140 % de son capital initial.

Le taux de rendement actuariel brut* est de +4,30 % contre -3,53 % pour l'indice.

SCÉNARIO FAVORABLE : L'INDICE NE BAISSÉ JAMAIS DE 50 % EN COURS DE VIE DU PRODUIT REMBOURSEMENT FINAL AVEC UN GAIN SUPÉRIEUR À 40 %



- À maturité, l'indice Euro Stoxx 50® clôture avec une performance positive de 85 % par rapport au lancement du produit et il n'a jamais touché en cours de vie la barrière située à -50 % de son niveau de référence.

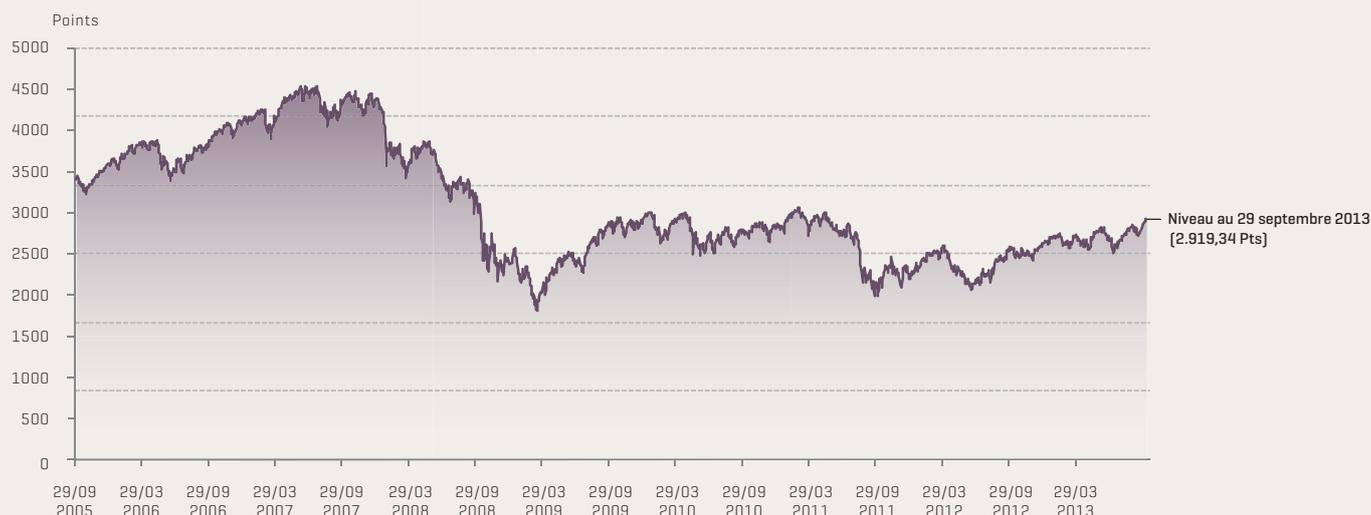
L'investisseur reçoit alors l'intégralité de son capital initial majorée d'un gain de 85 % de la valeur nominale, soit au total 185 % de son capital initial.

Le taux de rendement actuariel brut* est de +8 %.

* Hors frais, commissions et fiscalité applicables dans le cadre de l'investissement.

LA PERTE EN CAPITAL SERAIT TOTALE DANS LE CAS LE PLUS DÉFAVORABLE OÙ L'INDICE EURO STOXX 50® AURAIT UN COURS NUL LE 10 JANVIER 2022. LA PERTE EN CAPITAL POURRAIT ÊTRE ÉGALEMENT TOTALE EN CAS DE DÉFAUT OU FAILLITE DE L'ÉMETTEUR.

Évolution de l'indice Euro Stoxx 50® du 29 septembre 2005 au 29 septembre 2013



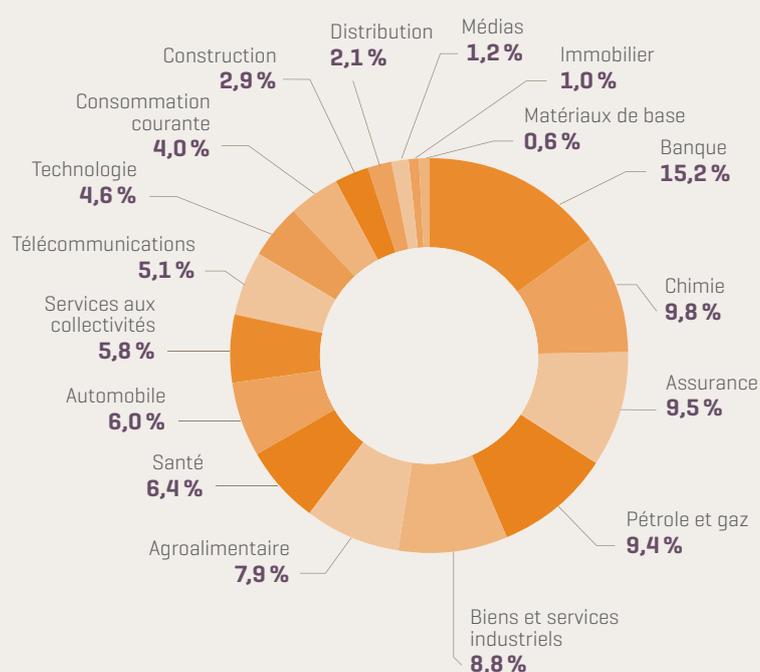
Source : Commerzbank / Bloomberg

L'indice Euro Stoxx 50® est composé des 50 premières sociétés de la zone Euro, sélectionnées sur la base de la capitalisation boursière, du volume des transactions et du secteur d'activité. Il respecte une pondération géographique et sectorielle qui reflète de manière fidèle la structure et le développement économique de la zone Euro. Les dividendes détachés par les actions composant l'indice ne sont pas réinvestis.

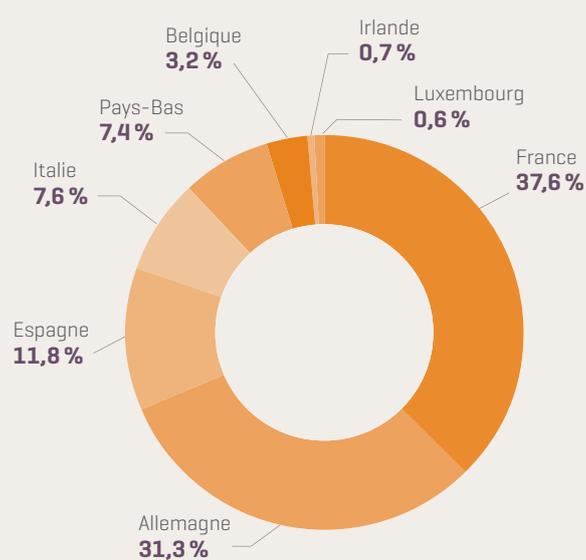
Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Répartition sectorielle et géographique

RÉPARTITION SECTORIELLE



RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE



Source : www.stoxx.com

Principales caractéristiques

FORME JURIDIQUE	Obligation de droit allemand
TYPE	Titre de créance présentant un risque de perte en capital en cours de vie ou à l'échéance
ÉMETTEUR/ GARANT	Commerzbank AG (Moody's Baa1 / S&P A- / Fitch A+) ⁽¹⁾
AGENT DE CALCUL	Commerzbank AG (potentiellement source d'un conflit d'intérêt)
DEVISE	Euro
SOUS-JACENT	Indice Euro Stoxx 50® (dividendes non réinvestis, code Bloomberg : SX5E Index, code ISIN : EU0009658145)
COTATION	Euronext Paris
CODE ISIN	FR0011575331
VALEUR NOMINALE	1.000 euros
MONTANT MINIMUM DE SOUSCRIPTION	1.000 euros
DATE D'ÉMISSION	1 ^{er} octobre 2013
PÉRIODE DE COMMERCIALISATION	Les ordres doivent être transmis entre le lundi 4 novembre 2013 et le vendredi 10 janvier 2014, sous réserve de clôture anticipée.
PRIX D'ÉMISSION	100 % de la valeur nominale
MARCHÉ SECONDAIRE	Dans des conditions normales de marché, Commerzbank s'engage à assurer à tout moment une liquidité quotidienne avec une fourchette achat/vente de 1 %.
DATE D'ÉCHÉANCE	17 janvier 2022
DATE DE CONSTATATION INITIALE	10 janvier 2014
DATE DE CONSTATATION FINALE	10 janvier 2022
ÉLIGIBILITÉ	Contrats d'assurance vie, de capitalisation et Comptes Titres
COMMISSION DE SOUSCRIPTION	Néant
COMMISSION DE RACHAT	Néant
COMMISSION DE DISTRIBUTION	Des commissions ont été payées au titre de cette transaction. Elles couvrent les coûts de distribution et sont d'un montant annuel maximum égal à 1,20 % TTC de l'Émission. Les détails de ces commissions sont disponibles sur demande effectuée auprès du distributeur.

⁽¹⁾ Notations de crédit au 23 septembre 2013.

Avertissement

Titres de créance présentant un risque de perte en capital en cours de vie ou à l'échéance. En cas de revente des Titres avant la date de maturité, il est impossible de mesurer à priori le gain ou la perte possible, le prix pratiqué dépendant alors des paramètres de marché du jour. La perte en capital, notamment, peut être partielle ou totale. Si le cadre d'investissement du produit est un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, il est précisé que le dénouement ou le rachat partiel de celui-ci peut entraîner le désinvestissement des unités de compte adossées aux titres avant leur date de maturité (cf. contrat d'assurance). La présente est éditée à des fins purement informatives et ne constitue en aucun cas un conseil d'ordre financier, comptable, fiscal, juridique ou autre. Les informations, graphiques, chiffres, opinions ou commentaires qu'elle contient sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles d'éventuelles modifications ultérieures. Son contenu ne peut servir seul de fondement à une décision d'investissement. Cette documentation s'adresse à des investisseurs disposant des connaissances et expériences nécessaires pour comprendre et apprécier les informations qui y sont développées. Elle ne constitue pas une offre, incitation ou sollicitation d'achat ou de vente de titres Commerzbank. La présente n'a aucune valeur contractuelle. Commerzbank ne pourra être tenue pour responsable de toute perte ou dommage résultant de façon directe ou indirecte de sa consultation ou de son utilisation. Si vous souhaitez acquérir des titres, ou obtenir des informations complémentaires sur celles-ci, veuillez contacter votre intermédiaire financier habituel. Tous les titres sont émis dans le cadre d'un Prospectus de Base, en date du 27 juin 2013, visé par la BaFin qui a fait l'objet d'un certificat d'approbation de la BaFin à destination de l'AMF et de Conditions Définitives en date du 1^{er} octobre 2013, disponibles auprès de Commerzbank ou sur www.commerzbankpartners.com.

L'Euro Stoxx 50® ainsi que ses marques sont la propriété intellectuelle de Stoxx Limited, Zurich, Suisse et/ou ses concédants, et sont utilisés dans le cadre de licences. Stoxx et ses concédants ne soutiennent, ne garantissent, ne vendent ni ne promeuvent en aucune façon les titres financiers basés sur l'indice et déclinent toute responsabilité liée au négoce des produits ou services basés sur l'indice. Les investisseurs souhaitant de plus amples informations sont invités à consulter le site www.stoxx.com.

Commerzbank attire l'attention du public sur les facteurs de risques figurant dans le Prospectus de Base notamment le risque de marché qui est l'exposition aux variations plus ou moins fortes des marchés financiers, le risque de liquidité qui est la possibilité qu'en cas de forte perturbation des marchés la liquidité des produits ne puisse être normalement assurée et le risque de crédit qui est la probabilité d'un défaut de paiement ou d'une faillite de l'Émetteur.